



Amancey Info

N°06 JANVIER 2021

EDITO DE LA REDACTION

Nous voilà en 2021 ! Si au dehors, les tourments de 2020 semblent bien décidés à nous tenir en haleine pour quelques temps encore, n'oublions pas de regarder vers l'avenir et garder avec nous l'enthousiasme et l'optimisme dont nous aurons tous besoin pour avancer.

L'équipe de la commission Culture et Communication, rédactrice de votre petit bulletin d'information, vous présente ses meilleurs vœux en ces premiers jours de Janvier.

De la solidarité pour tous garder la santé. Du bon sens et de la Détermination pour garantir notre prospérité. De la joie et de l'humanité pour que chacun puisse chaque jour trouver bonheur et sérénité.

Voilà nos résolutions, voici nos vœux. A très bientôt pour faire vivre ensemble notre joli village d'Amancey !

Gaëtan Pelletrat de Borde

LA MAGIE DE NOEL OPERE ENCORE

Malgré tout, Noël a bien eu lieu ! Ouf, tous les enfants ont été servis, le Père Noël ne s'est pas confiné.

C'était loin d'être gagné. Quant à notre village, il a, lui, mis ses habits de lumière en cette période de fêtes.

Vous aurez ainsi pu admirer les nouvelles décorations illuminant notre place depuis début décembre.



Jamais à cours d'initiative, le comité des fêtes a décidé également cette année de lancer un concours de décorations de Maisons, remporté par la maison dont vous pourrez voir la photo ci-dessous !



L'année festive n'a pas été d'une intensité folle avec tantôt l'annulation de la fête patronale, tantôt l'annulation du feu d'artifice. Puis bientôt celle des traditionnels vœux du Maire.

Ce qui par ailleurs a peu permis à la commune de faire fonctionner l'économie locale à une époque où nos entreprises en auraient eu bien besoin.

Aussi, exceptionnellement pour la nouvelle année 2021, le conseil municipal a-t-il décidé d'offrir à chaque habitante et habitant de 70 ans et plus, le colis de produits régionaux ainsi qu'un repas festif qui sera porté en Janvier à chaque foyer.



Les colis ont été distribués par les conseillères et conseillers sous la houlette de Céline Ordinaire.



ZOOM SUR LA COMMISSION FORET

3 questions à Gaëtan MILLE, responsable de la commission :

Quand on évoque la forêt d'Amancey, de quoi parle-t-on ?

La forêt, il s'y passe énormément de choses mais souvent méconnues. Notre forêt est avant tout communale : les parcelles privées ne représentent que quelques hectares.



La partie publique compte 263 hectares avec surtout le Grand Bois et le Bois du Fourneau vers Déservillers ainsi que 7-8 parcelles en limite des communes voisines. Notre forêt est typique du Premier Plateau jurassien, très diversifiée, avec des feuillus et des résineux.

Propriété de la commune mais gérée conjointement avec l'ONF, le programme d'aménagement revu en 2018 s'étale sur 20 ans pour préserver et garantir le renouvellement des bois.

En effet, les différences de sols ou d'exposition rendent nécessaire un entretien au cas par cas.

La vie de la forêt, c'est aussi la prise en compte des aléas : la sécheresse est de plus en plus marquée ces dernières années et les maladies touchent aussi les arbres (la chalarose du frêne et le bostryche qui attaquent les épicéas).



Quels sont les grands enjeux autour de la forêt ?

En lien avec la sécheresse, il y a tout d'abord le réchauffement climatique.

Où va-t-on ? Quelles essences d'arbres devront être plantées demain ? Planter un arbre est un pari et des tests sont en cours mais ne donneront des résultats que dans plusieurs années.

En tous les cas, la diversité des essences présentes est une force aujourd'hui. Lorsque c'est possible, la solution privilégiée est la régénération naturelle mais des coupes blanches sont parfois nécessaires. Elles sont alors suivies d'une replantation.



Certains secteurs sont très difficiles d'accès et sont ainsi non exploités, en particulier au pied des parois rocheuses ou dans les vallons escarpés comme à Norvaux.

Il y a enfin l'affouage, une pratique très ancienne qui permet à des habitants de récolter du bois choisi par notre agent ONF pour l'utiliser pour le chauffage.

Nous avons environ 40 affouagistes par an qui participent ainsi au nettoyage des sous-bois et permettent la régénération naturelle.

Pour mémoire, les inscriptions ont lieu au début de l'automne, les attributions en fin d'année et les travaux sur place jusqu'à fin mars.

La forêt est un lieu de vie alors ?

Tout à fait et elle doit être partagée, c'est son but. Nous avons la chance d'avoir une belle forêt diversifiée, avec des points remarquables, points de vue, reculées, ruisseaux, cascades...

Les promeneurs et sportifs la fréquentent chaque jour, en particulier sur les sentiers de randonnée, les chasseurs garantissent une régulation du gibier de manière maîtrisée, sans oublier les cueilleurs de champignons...

Il existe un sentier botanique dans le Grand Bois, mais qui commence à être ancien et dégradé. Une réflexion sera menée durant ce nouveau mandat. La forêt est aussi un lieu de travail, agent ONF, bûcherons, débardeurs, ouvriers forestiers.



Je terminerai par l'aspect financier.

La forêt est souvent vue comme une recette : les exploitations peuvent rapporter jusqu'à 60.000€ par an pour les bonnes années mais aussi ne rien rapporter les mauvaises, comme en ce moment.

Il ne faut pas oublier les dépenses pour son entretien, de 10.000€ à 30.000€ suivant les années. Frais de garderie et de gestion de l'ONF, frais d'exploitation pour les coupes, plantations, travaux sylvicoles ...

Un grand nombre de travaux sont réalisés par les ouvriers forestiers employés par le syndicat forestier Bolandoz-Myon qui regroupe un grand nombre de communes voisines.

Les élus de la commission forêt sont souvent sollicités sur le terrain pour se rendre compte des actions menées et de celles encore à réaliser. La Forêt communale est un héritage dont nous devons prendre soin, la préserver et travailler pour l'avenir mais aussi veiller à ce qu'elle reste la Forêt de tous.

LE MARCHÉ MEME EN HIVER

Quelques nouvelles de notre petit marché ! Il vient d'achever sa première année d'existence, ce qui est une des rares bonnes nouvelles de 2020. Ce fut un succès grâce à la détermination d'une équipe d'exposants soudée et d'une équipe municipale motivée et en soutien.

Mais rien n'aurait pu perdurer sans une belle fréquentation des habitants du secteur qui ont massivement répondu présents chaque **vendredi** jusque fin Décembre.

Voici quelques images des jolis marchés hivernaux et leurs lumières :



Pour donner suite aux dernières annonces du gouvernement concernant la pandémie de COVID-19, et la mise en place d'un couvre-feu à 18h, la municipalité en accord avec les commerçants a décidé de ne pas rouvrir le marché. Vos commerçants seront heureux de vous retrouver dès que la situation sanitaire se sera améliorée.

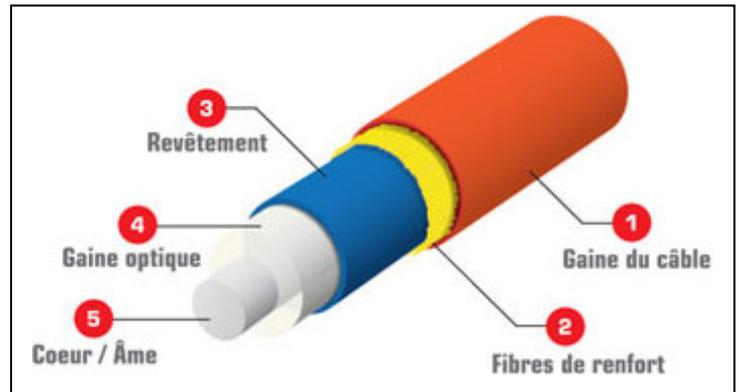
LA FIBRE EST A AMANCEY



Depuis début Décembre, notre commune est reliée au réseau Très Haut débit en fibre optique et les habitants peuvent en profiter dès maintenant.

Mais c'est quoi un réseau fibre optique :

C'est un fil de verre ou de plastique épais comme un cheveu qui sert à guider un signal lumineux permettant le transfert d'informations et de données à très grande vitesse et sans risque de perturbations.



Ce débit plus élevé et de meilleure qualité, permet de regarder des films en VoD et de profiter d'une qualité Ultra Haute Définition, 3D ou même 4k impossible avec une connexion classique. Grace à cette technologie, plusieurs personnes du même foyer peuvent profiter d'une connexion haut débit, sans se soucier de l'activité internet des autres (télétravail, classe à la maison, visioconférence, TV HD...).

Ce nouveau réseau est ce que l'on appelle un réseau FTTH (de l'anglais : Fiber to the Home, ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile »), c'est-à-dire que le raccordement se fait jusqu'à l'intérieur de la maison. Un boîtier est installé afin de raccorder la box internet à ce nouveau réseau.

C'est l'opérateur internet qui réalisera le raccordement de l'extérieur de la maison jusqu'à la nouvelle prise qu'il vous fournira.

La fibre arrive dans notre commune grâce à la volonté des collectivités locales (le Département du Doubs et la Communauté de communes Loue Lison) d'équiper à 100 % le Doubs en très haut débit.

Ce nouveau réseau est financé à **100%** par le **Syndicat mixte Doubs THD** pour un investissement de près de **200 millions d'euros**.

Alors que les grandes agglomérations sont fibrées grâce aux investissements des opérateurs privés, les élus du Doubs ont pris les choses en main pour le reste du territoire dès le début des années 2010.

Ce syndicat a été créé en 2013 pour réaliser le projet d'équiper le Doubs à 100% en Fibre Optique sur 10 ans. Pour ce faire, plus de 5000 kms de câbles seront déployés afin de raccorder plus de 120 00 foyers et entreprises d'ici fin 2022.

Pour connaître votre éligibilité à la fibre optique, rendez-vous sur le site www.doubs-thd.fr – **Je teste mon éligibilité** – et complétez le questionnaire pour pouvoir profiter des offres disponibles sur votre ligne.



MAIRIE D'AMANCEY

1 Place de la Mairie 25330 AMANCEY

Tél : **03.81.86.61.73**

@ : mairie.amancey@wanadoo.fr

Web : www.amancey.fr

INFORMATION

#COVID_19

Besoin d'aide ?

Pour toute question et besoin d'écoute

0 800 130 000



Appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

Pour les personnes sourdes et malentendantes :

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap